


*Seul le discours prononcé fait foi*

# LUXEMBOURG

Déclaration de S.E. Monsieur Xavier BETTEL  
Premier ministre, ministre d'Etat

Sommet consacré à l'adoption du programme de développement  
pour l'après-2015

New York, le 27 septembre 2015



Messieurs les Co-présidents,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Universalisme, volontarisme, transparence: jamais le crédo des Nations Unies n'aura résonné de manière plus impérative qu'aujourd'hui, où les échos de conflits sanglants se mêlent aux sombres accents prémonitoires de catastrophes environnementales et climatiques annoncées.

L'agenda 2030 constitue un sursaut salutaire. Le temps de réflexion est passé, place à l'action.

Notre défi est double: assurer que les 17 nouveaux objectifs pour un développement durable continuent sur la lancée des objectifs du Millénaire en vue de l'éradication de la pauvreté et de la faim partout dans le monde, et qu'ils nous permettent de canaliser nos efforts conjoints de développement vers des objectifs de durabilité à long terme.

Dans cette optique, un suivi rigoureux de la mise en œuvre des mesures adoptées aujourd'hui sera capital, afin de pouvoir mesurer objectivement les résultats et avoir une vue d'ensemble des progrès accomplis et à accomplir. Le leadership des Nations Unies, épaulé par les efforts régionaux et nationaux, devra être le garant d'une mise en œuvre inclusive et transversale de l'agenda.

Notre monde globalisé reste tributaire de rythmes et de vitesses différentes.

De même, l'horizon 2030 paraîtra très éloigné à certains, alors que c'est demain! Ne nous y trompons pas: l'agenda 2030 est l'affaire de notre génération, et les générations futures nous jugeront sur notre capacité d'action.

Le pouvoir transformateur que contient cet agenda devrait apporter une qualité nouvelle au dialogue entre les Nations.

Dans ce contexte, l'universalisme renouvelé qui est en germe dans ce programme commun ne saurait se développer sans une optique de responsabilité partagée et sans la promotion continue du respect de tous les droits humains et des principes de bonne gouvernance. Comme jamais auparavant, la société civile est appelée à participer au dialogue et à la poursuite des objectifs énoncés dans les 17 ODD.

Les vieilles catégories Nord/Sud, pays développés/pays en voie de développement, sont devenues caduques, et c'est le dialogue entre égaux et sur des sujets qui nous concernent tous qui nous permettra d'assurer les bases d'un monde plus égalitaire et interdépendant.

Ne laissons pas la course à la compétitivité entraîner des standards au rabais dès aujourd'hui et aux conséquences onéreuses et irréversibles dès demain.

La protection de l'environnement, la lutte contre le changement climatique et l'intégration de critères sociaux ne doivent pas être perçues comme une menace pour l'industrie ou comme un frein au développement économique. Au contraire, ces objectifs permettront de contribuer au développement de technologies propres

et de nous engager dans une plus grande diversification de nos économies en promouvant une croissance durable.

Certaines entreprises de mon continent m'affirment que d'autres continents ont des règles bien moins sévères du point de vue environnemental et vont nous quitter pour s'y installer. Cessons ce dumping environnemental.

D'autre part, n'oublions pas que la simple portée des nouveaux ODD, comparés aux OMD précédents, nécessitera des sources de financement diversifiées et mutuellement complémentaires. L'APD garde toute sa pertinence, et restera un levier crucial pour apporter des capitaux supplémentaires.

Le Luxembourg encourage tous les pays développés à investir 0,7% de leur RNB dans l'aide publique au développement. J'aimerais rappeler dans ce contexte que notre contribution nationale s'élève depuis plusieurs années déjà à 1% du RNB.

Notre discours ici doit aussi être le même que celui que nous tiendrons chez nous. Respectons nos engagements internationaux en matière d'aide publique au développement qui doit atteindre 0,7 % du RNB et de financement climatique international pour atteindre, tel que décidé en 2009 à Copenhague, les 100 milliards de dollars annuels en 2020.

Ne tombons pas dans les propos simplistes et populistes qui veulent faire croire qu'il y a assez de problèmes chez nous alors pourquoi aider les autres.

Si nous nous regardons dans le miroir, nous devons avouer que nos problèmes sont très souvent des problèmes que l'on pourrait qualifier de problèmes de luxe.

Au-delà de cet effort programmatique constant, l'apport du secteur privé et la sensibilisation continue de celui-ci pour contribuer de façon active aux programmes des autorités publiques et s'engager dans la poursuite des objectifs de l'agenda 2030 pourront et devront compléter le tableau, en veillant à éviter les effets de duplication ou de contradiction.

Le Luxembourg est particulièrement attaché au respect et à la promotion des droits sociaux. L'agenda 2030 devra pouvoir garantir des conditions de travail décent pour tous.

La troisième conférence sur le financement du développement d'Addis Abeba a élaboré un nombre important de pistes à suivre, et les conclusions de cette conférence seront une base essentielle pour la mise en œuvre de notre agenda.

L'agenda 2030 prend non seulement en compte l'interconnexion croissante entre les différents domaines à l'heure de la globalisation, mais également l'impact sur l'environnement et le climat. Le volet environnemental de la durabilité, la conservation des ressources naturelles, la protection de la biodiversité et l'assurance de la sécurité alimentaire sont fondamentaux pour assurer la prospérité et le bien-être durables de tous.

Nous devons débloquer les moteurs d'une économie verte, - qui pour mon pays exclut l'usage de l'énergie nucléaire - rendre nos économies et nos styles de vie plus équitables et plus durables et plus efficaces pour éradiquer la pauvreté.

• Nous ne résoudrons pas la crise de la pauvreté et celle des migrations sans résoudre les crises dans le domaine climatique et environnemental. Nous n'allons pas surmonter les crises majeures – les migrations, les guerres et la faim – sans restituer la dignité des hommes et des femmes dans le respect de la terre qui nous nourrit.

Le Luxembourg s'est engagé de longue date dans une politique de développement qui privilégie les résultats à long terme et durables. Le caractère inclusif est le corollaire inévitable de cette démarche, basé sur des analyses objectives, l'écoute des différents acteurs, et un suivi qui associe tous les participants impliqués.

C'est également la voie royale pour la réussite de l'agenda 2030, qui pourra fournir la preuve d'un monde véritablement à l'unisson, et d'une humanité sensible aux conditions d'un développement intégré et harmonieux, soucieux de préserver notre planète et d'améliorer le quotidien et la dignité de tous ses habitants.

Je vous remercie.